

CHAPITRE 6

Filière oléoprotéagineux



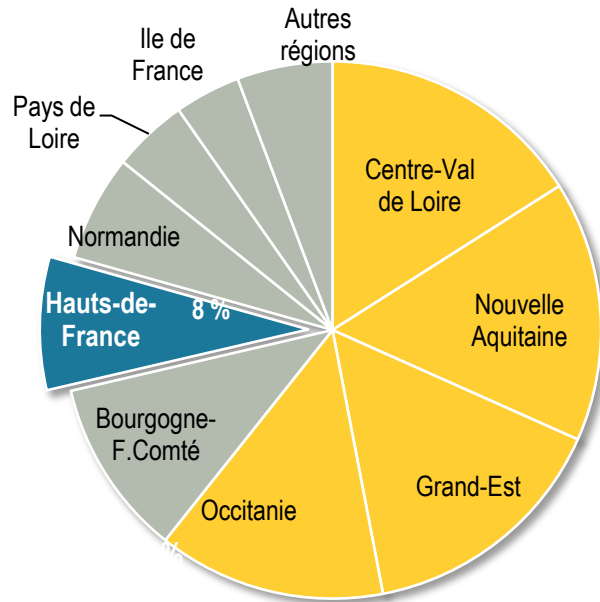
CHAPITRE 6

La filière oléoprotéagineux

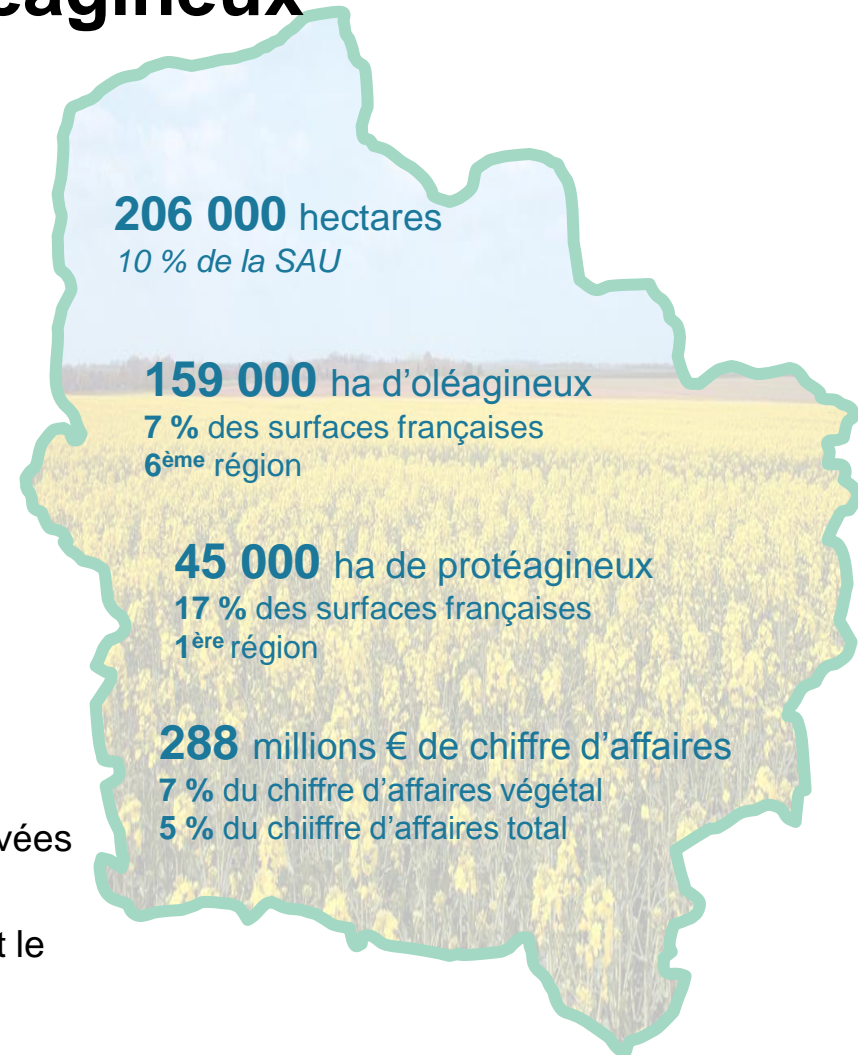
Etat des lieux de la filière

La 1^{ère} région de culture des protéagineux, la 6^{ème} des oléagineux

Surfaces françaises d'oléoprotéagineux par région en 2015



- Les Hauts-de-France, avec plus de 200 000 hectares, occupent **le sixième rang national** des surfaces emblavées en oléoprotéagineux.
- Mais, forte de ses 45 000 hectares cultivés, la région est le **leader national de la production de protéagineux**.

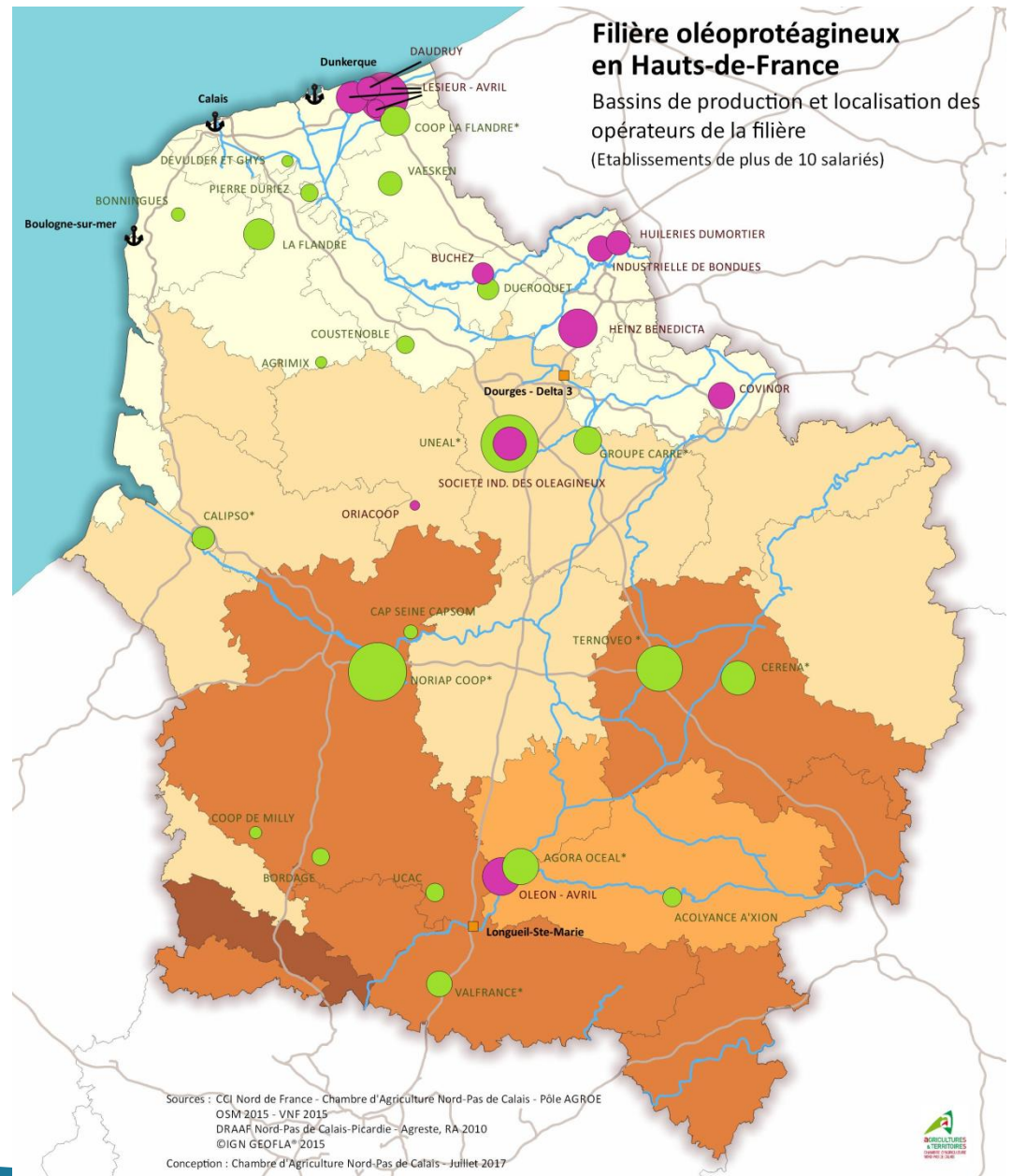


Sources : Agreste SAA 2015, Comptes 2015, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

Une filière surtout présente dans le sud pour la production et dans le nord pour la transformation

Filière oléoprotéagineux en Hauts-de-France

Bassins de production et localisation des opérateurs de la filière (Etablissements de plus de 10 salariés)



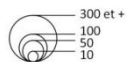
Type d'activité * Collecteur ayant de nombreuses implantations en région. Les effectifs régionaux ont été centralisés au niveau du siège social

- Transformation
- Collecte-Négoce

Réseaux de communication

- Ports
- Voies d'eau (VNF)
- Réseau autoroutier
- Plateformes multimodales

Effectif salarié des établissements (2015)



Part des surfaces en oléoprotéagineux dans la SAU en 2010 selon les petites régions agricoles (en %)

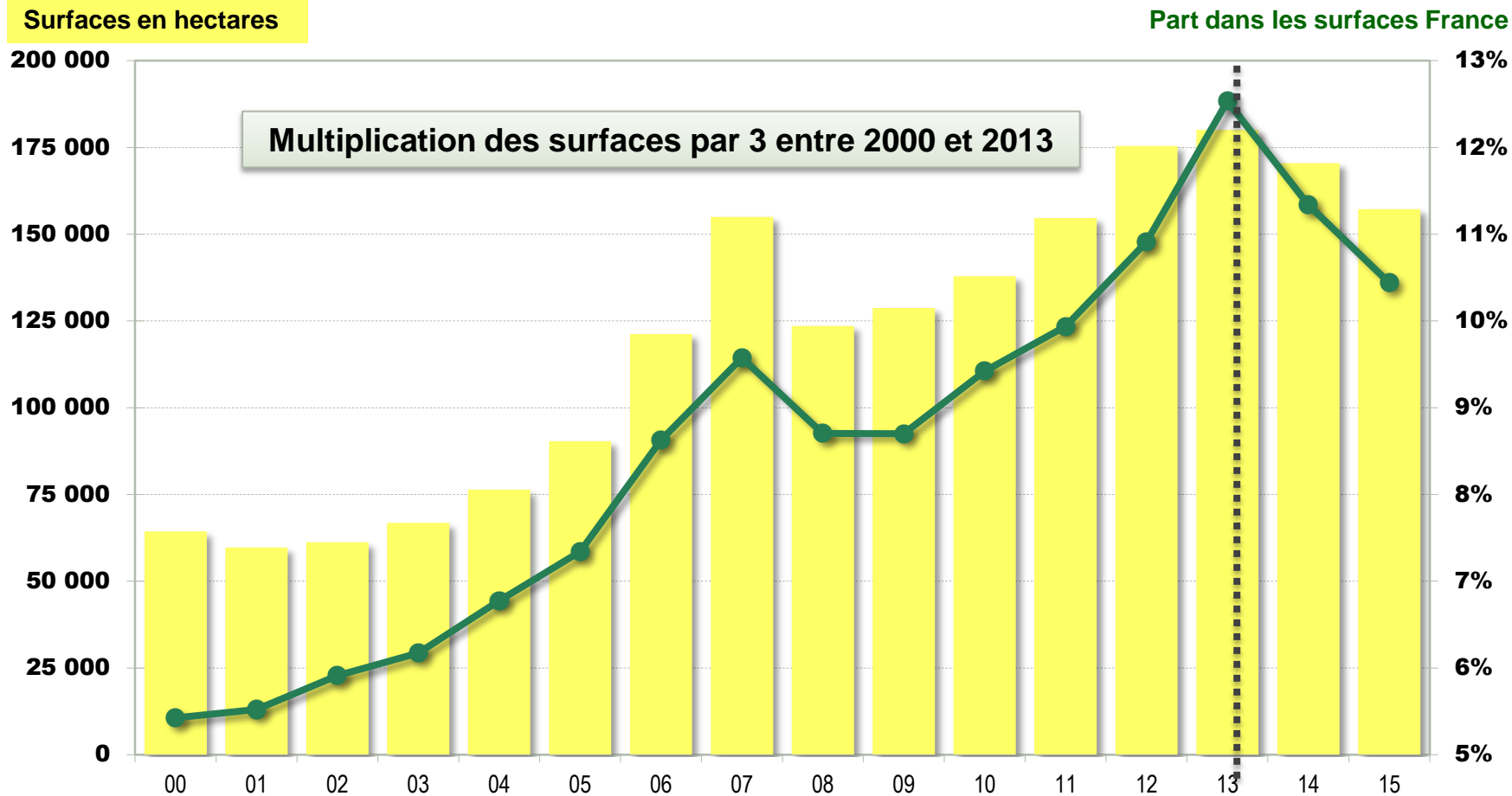
- | | | |
|--|---|--|
| < 5 |]10 - 15] | > 20 |
|]5 - 10] |]15 - 20] | |

Sources : CCI Nord de France - Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais - Pôle AGROE
 OSM 2015 - VNF 2015
 DRAAF Nord-Pas de Calais-Picardie - Agreste, RA 2010
 ©IGN GEOFLA® 2015
 Conception : Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais - Juillet 2017



Léger recul des surfaces de colza après une nette progression

Evolution des surfaces de colza en Hauts-de-France et part dans les surfaces nationales



Source : Agreste SAA

CHAPITRE 6

La filière oléoprotéagineux

Diagnostic de filière, analyse AFOM

Atouts et faiblesses de la filière oléagineux

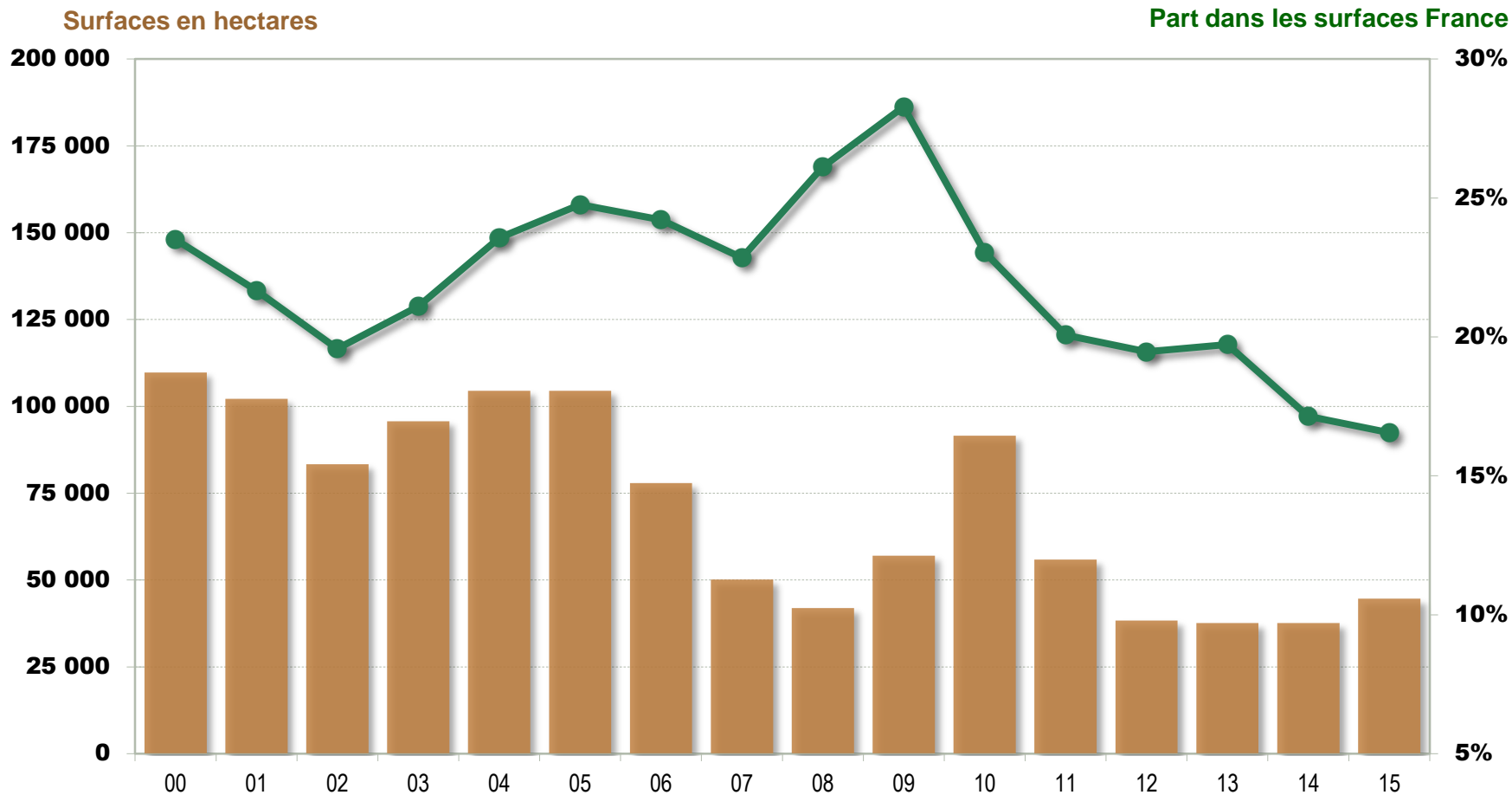
- De **bons rendements régionaux en colza**, supérieurs de 10 qx/ha à la moyenne française, dans un contexte pédoclimatique favorable à ces cultures, avec peu de problèmes sanitaires.
- Un **savoir-faire technique des producteurs et obtenteurs de semences**.
- Des **débouchés qui progressent**, surtout dans les huiles alimentaires, l'huile de colza étant la plus consommée en France.
- **Une implantation importante dans les Hauts-de-France de sites de transformation** des huiles oléagineuses.
- Mais en région, à la production, **le colza reste en concurrence économique avec les céréales**.
- Les décisions annuelles d'emblavement peuvent conduire à **une offre irrégulière, dépendante de divers facteurs exogènes** (cours du blé, prix des biocarburants, accords internationaux...)

Interrogations et enjeux de la filière oléagineux

- La filière oléagineux a été concernée par **un plan d'adaptation, le PAFO, sur la période 2007-2010, qui comportait 4 axes :**
 - Maîtriser le développement des surfaces et des rendements.
 - Valoriser les co-produits des filières biocarburants en alimentation animale.
 - Valoriser les co-produits de la réaction de transestérification (glycérol) et poursuivre les efforts de recherche dans le secteur de la lipochimie (bioproduits).
 - Engager ou poursuivre des études nutritionnelles permettant d'asseoir la promotion des utilisations en alimentation humaine.
- **Les surfaces régionales consacrées au colza ont triplé entre 2000 et 2013**, mais les éléments qui conditionnent cette progression remarquable évoluent et **freinent actuellement les emblavements :**
 - le contexte international (OMC, compétition énergétique mondiale, prix mondiaux) ?
 - les innovations techniques, et donc industrielles, dans le cadre du passage aux biocarburants de seconde génération ?

Des surfaces en protéagineux divisées par 3

Evolution des surfaces de protéagineux en Hauts-de-France et part dans les surfaces nationales



Source : Agreste SAA

Atouts et faiblesses de la filière protéagineux

- Les protéagineux sont des « **plantes vertueuses** », qui enrichissent les sols en azote et améliorent les bilans environnementaux.
- De plus, ces cultures **réduisent les émissions de protoxyde d'azote** (un des gaz à effet de serre), **diversifient les rotations** et **augmentent la biodiversité**
- Certaines **mesures agro-environnementales** obligent la présence de légumineuses dans l'assolement.
- Les **débouchés des protéagineux ne manquent pas** :
 - Ils sont déjà bien ouverts dans l'alimentation animale,
 - alors que la demande en protéines végétales pour la nutrition humaine connaît une croissance considérable. Elle est portée notamment par **la volonté des consommateurs de prendre soin de leur santé**. Pour y répondre Roquette annonce vouloir **continuer d'investir sur son site de Vic-sur-Aisne**, afin d'accroître sa capacité de production dans les protéines de pois.
- Les **contre performances culturelles** (forte sensibilité aux conditions climatiques) **pèsent sur les résultats économiques de ces cultures** au stade de la production.
- **Les protéagineux souffrent aussi d'un déficit de compétitivité** par rapport à d'autres cultures, pratiquées en région comme le blé, ou importées comme le soja.

Interrogations et enjeux de la filière protéagineux

- Le **verdissement de la PAC** (avec la mise en œuvre d'une aide couplée) et le développement de **l'agriculture durable** constituent une opportunité pour ces plantes vertueuses. Mais comment valoriser économiquement et/ou réglementairement **leurs multiples avantages environnementaux** ?
- L'avenir des protéagineux est fortement lié à la réussite du **plan « protéines végétales 2014-2020 »**, qui a pour but de réduire la dépendance aux protéines importées et d'assurer la reconquête économique des élevages.
- Quel sera l'impact régional de ce plan d'action, qui devrait aussi faire partie du **projet agro écologique pour la France** ?
- La **recherche variétale et agronomique**, en partie réalisée en région, sera un levier important du regain de compétitivité de ces cultures en régularisant et en augmentant les rendements.
- Une nécessité : renforcer les **démarches contractuelles** entre maillons de la filière pour fixer la valeur ajoutée et accompagner la croissance des débouchés, notamment dans le secteur de l'alimentation humaine.